CENTRE CALIXA-LAVALLÉE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE CALIXA-LAVALLÉE

Proposition d'ordre du jour

Réunion du **28 mars 17H00**
École hôtelière Calixa-Lavallée
Restaurant Max-Rupp

1- Accueil	2 minutes
2- Présences et quorum	2 minutes
3- Adoption de l'ordre du jour	2 minutes
4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2023	2 minutes
5- Suivi au procès-verbal de la réunion du 24 janvier 2023 5.1 suivi sur la collaboration secteur jeune(locaux)	10 minutes
6- Période de questions du public	
7- Formation obligatoire des membres (art. 53 et 459.5 lip) 7.1 Cahier des membres et fiches thématiques	5 minutes
8- Suivi du projet éducatif 8.1 Année 2023-2027	10 minutes
9- Points en adoption 9.1- Suivi du budget annuel du centre 9.2-Calendrier scolaire 2023-2024 9.2-Horaire des élèves en cuisine	5 minutes
10- Points en approbation 10.1- Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement 10.1.1- Le groupe Les Marmitons 10.2- Approbation code vie du centre 10.2.1 Ajout d'un paragraphe au sujet des coiffes en alimentation	10 minutes

5 minutes

11- Points en consultation

11.1- Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement.

12- Points en informations :

12.1- Mot du représentant des élèves	5 minutes
12.2- Mot d'un représentant des enseignants	5 minutes
12.3- Mot du représentant du personnel non-enseignant	5 minutes
12.4- Mot du représentant des entreprises	5 minutes
12.5- Mot du représentant des groupes socio-économiques et des groupes sociocommunautaires	5 minutes
12.6- Mot de la direction Service complémentaire : orthopédagogue	5 minutes

13- Correspondance

2 minutes

14- Divers

Prochaine rencontre 17 mai

15- Clôture 1 minute